

Sobriété foncière : comment mobiliser le foncier visible et invisible ?

Objectif

Comment agir pour répondre aux enjeux de la sobriété foncière ?

Prérequis et publics visés

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

Programme

Avec la loi Climat et résilience de 2021 et le « zéro artificialisation nette » (ZAN), la préservation du foncier et des terres agricoles devient un enjeu majeur des politiques d'aménagement. Pour cela, il convient d'engager son territoire dans une démarche de sobriété foncière. Comment identifier les terrains pour anticiper et maîtriser la trajectoire d'artificialisation du territoire ? Quels sont les outils juridiques et opérationnels pour répondre à ce contexte nouveau ? Quelle stratégie foncière mettre en place ? Quelles méthodes mettre en place ? Sur quels professionnels s'appuyer ?

Cette formation vise à comprendre les enjeux de sobriété foncière, anticiper les impacts de la programmation et de la conception et maîtriser la logique de mise en place d'un mode opératoire efficient. Avec cette formation, vous maîtriserez la logique de construction d'une stratégie foncière.

Introduction

- Le ZAN : définition, cadre juridique, calendrier de mise en œuvre, traduction dans les documents d'urbanisme.
- La sobriété foncière : définition, enjeux de la protection et de la lutte contre l'artificialisation des sols

Savoir identifier le potentiel foncier visible et invisible présent sur son territoire

- Le diagnostic foncier et la connaissance fine du territoire

- Repérage du foncier mobilisable dans l'enveloppe urbaine
- 1. Le foncier invisible : vacance, sous-occupation, surélévation
- 2. Le foncier visible : friches, délaissés urbains, sous-occupation
- Hiérarchiser les gisements fonciers
- Programmer, concevoir, faire accepter la densité
- Programmer pour moins construire

Concevoir des projets avec une densification raisonnée

1. La densité urbaine, une notion aux perceptions très diverses
2. Densification vs extension.
3. Densification & habitat
4. Densification et développement économique

Déterminer les conditions de mise en œuvre opérationnelles et financières de projets en faveur de la sobriété foncière : Etudes de cas

- Imaginer de nouveaux modèles de production
- Oser démolir pour résorber la vacance au profit de la renaturation
- Agir sur la sous-occupation via l'incitation à la mobilité résidentielle
- Surélever le bâti
- Densifier le tissu pavillonnaire
- Requalifier un secteur d'activités
- Intervenir sur une friche

Savoir se doter d'une stratégie foncière pour mobiliser ce potentiel foncier

- La stratégie foncière comme outil principal à mobiliser.
- Le choix des outils de maîtrise foncière et de gestion des usages.
- L'intervention de la collectivité et la question du portage foncier

Mettre en place une gouvernance adaptée pour mener une politique de sobriété foncière

- Associer et mobiliser l'ensemble des partenaires
- La place du public : construire un imaginaire collectif propice à la sobriété foncière
- Réorganiser les acteurs en place : rôles, associations, partenariats

Difficultés à anticiper et clés du succès

Quiz de synthèse et bilan de la formation

Formations complémentaires :

- Aménager en bas carbone : sobriété, décarbonation et adaptation
- Îlots de fraîcheur, îlots de chaleur, renaturation, désimpermeabilisation
- Intégrer l'agriculture urbaine aux programmes immobiliers et d'aménagement
- Intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement
- Transformer les bureaux en logements

Moyens & supports pédagogiques

- ▶ La formation sera adaptée en fonction des connaissances des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil.
- ▶ La convocation est envoyée avant la formation par mail.

- La pédagogie et la documentation pédagogique seront adaptées en fonction des connaissances et des attentes formulées par les stagiaires.
- La documentation pédagogique est envoyée avant la formation par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.
- Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émargement.
- Si la formation est en distanciel, le formateur valide la présence du stagiaire sur la plateforme numérique.
- La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.
- Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisés tels que des exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.
- Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à posteriori le cas échéant.

Modalités d'évaluation & suivi

- Une évaluation des compétences, sous forme de quiz sera soumis aux stagiaires, afin d'évaluer leur atteinte des objectifs de la formation
- Un questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation sera à compléter par les stagiaires en ligne.
- Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.
- Une attestation de fin de formation sera envoyée aux stagiaires dans les jours suivant la formation.

Modalités pédagogiques

La formation prévoit des alternances entre l'apport théorique et des cas concrets/exercices

Modalités & délais d'accès

Vous êtes intéressés par une formation ? Vous avez une demande d'Intra ?

Vous pouvez nous contacter (Téléphone : 01 83 64 04 59 / Mail : isabelle.bianchi@cadredeville.com) pour vérifier s'il reste de la place disponible et si vous avez bien les pré-requis nécessaires cette formation. Vous pouvez télécharger la convention de formation et nous l'envoyer complétée par mail. Vous pouvez vous inscrire - sous réserve de places disponibles - jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session de formation. Une réponse vous sera communiquée dans les 24h.

Accessibilités :

Les lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter Nathalie AUBURTIN – nathalie.auburtin@cadredeville.com – 01 86 95 72 10. Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Règlement intérieur & CGV, consultables sur le site cadredeville.com.

Contacts

Isabelle BIANCHI – Responsable Formations

Isabelle.bianchi@cadredeville.com

01 83 64 04 59 / 06 66 99 94 49

Ruth DIKINDA – Assistante Formations

formations@cadredeville.com

01 86 95 72 10 / 06 11 86 70 63

Nathalie AUBURTIN – Directrice du développement

Nathalie.auburtin@cadredeville.com

01 89 16 79 19 / 06 14 03 12 30

N.B. : [b]Compétences est la marque du service de formation Cadre de Ville.